

Samenvatting van de voordracht van de vergadering *Résumé de la conférence de la réunion.*

Les premiers courriers des îles

Kerguelen, Saint-Paul et Amsterdam

Pierre COUESNON

Ces îles sont des districts du Territoire des terres australes et antarctiques françaises (TAAF), qui regroupe également l'archipel Crozet et la Terre Adélie. L'histoire postale de Crozet est récente, car la base ne fut ouverte qu'en 1964 et, quant à la Terre Adélie, les souscriptions et les premiers courriers souvent de complaisance lors de l'ouverture de la base en 1949 font que son histoire postale est d'un intérêt secondaire.

C'est l'île de Kerguelen, découverte par le chevalier du même nom en 1772 et visitée quatre ans plus tard par le grand navigateur anglais James Cook, qui a l'histoire postale la plus riche et la plus intéressante. Elle a pour origine la fréquentation de cet archipel par des expéditions baleinières et phoquières et des missions scientifiques.

Ce sont les baleiniers qui furent les premiers à venir chasser à Kerguelen dès 1790 : des Américains venus de Nantucket et de New London, puis des Anglais à partir des années 1800-1810. Ils furent suivis de quelques Français, souvent associés à des Américains venus s'installer en France, attirés par les primes offertes pour cette activité sous la Révolution et reconduites par le roi Louis XVIII.

Les courriers de ces premiers baleiniers sont rarissimes. Tout simplement parce que peu à bord savaient écrire et qu'ensuite les possibilités d'acheminement pendant les campagnes qui duraient parfois deux ans, étaient très limitées. On connaît une lettre (fig. 1) écrite à Kerguelen par le second d'un baleinier français, La Thérèse, et acheminée au Havre via l'Angleterre par un baleinier anglais qui achevait sa campagne. Outre son contenu, cette lettre a pu être

identifiée par la mention « Île Désolation » porté sur le pli et qui est l'ancien nom donné à cette île par son découvreur. L'acheminement de la lettre depuis l'Angleterre fut compliqué, car l'armateur anglais ne voulait pas payer le port jusqu'à Calais, alors que le General post office (GPO) imposait l'acheminement vers la France en Port Payé.

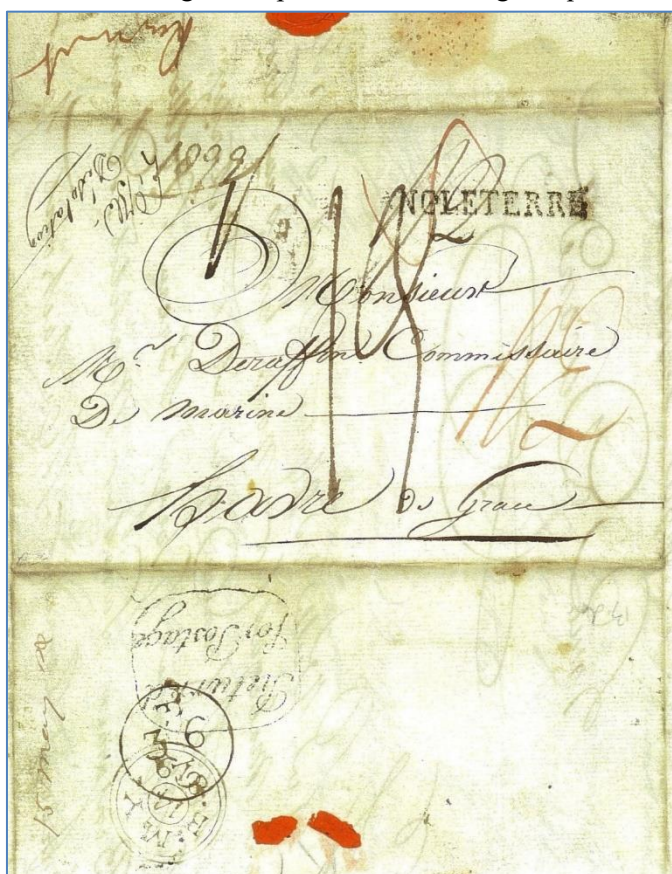


Fig. 1 - 1818, courrier d'un baleinier français acheminé en France via l'Angleterre par un baleinier anglais.

À partir des années 1870, et en particulier 1874, date du passage de Vénus devant le disque solaire, de nombreuses missions scientifiques se sont succédé à Kerguelen.

Celle de l'expédition allemande du Gauss de 1901-1902 a laissé une trace postale. Une mission de trois scientifiques fut acheminée à Kerguelen, et elle effectua le premier hivernage dans l'archipel. Ils purent faire acheminer à trois reprises du courrier par les navires venus les déposer, les ravitailler puis les rapatrier. Ces courriers, surtout composés de cartes postales de l'expédition, sont affranchis de timbres allemands annulés par des griffes linéaires commémoratives, réalisées par les scientifiques. Ces cartes déposées en Australie furent acheminées en Allemagne par des navires allemands des lignes régulières (fig. 2).

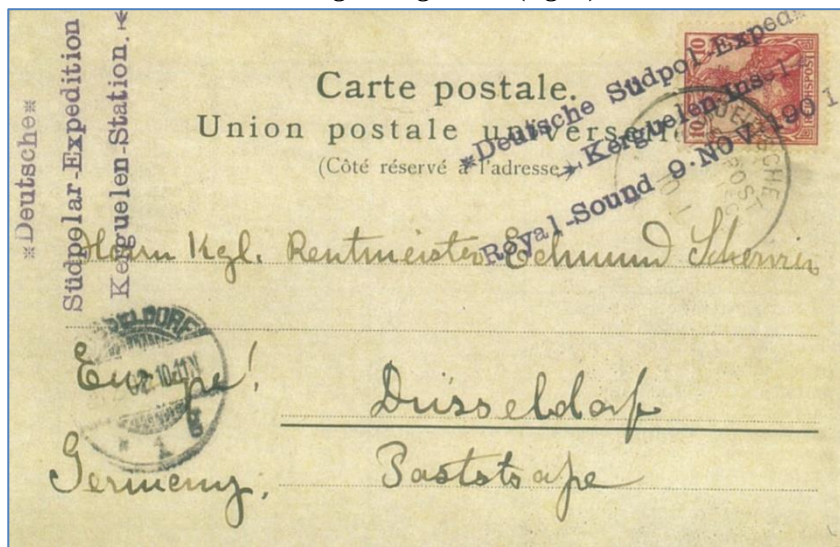


Fig. 2 - Courrier de la mission scientifique avec hivernage à Kerguelen, 1901-1903.

En 1893, après la prise de possession de l'archipel par la France, une concession d'exploitation fut accordée à un armateur du Havre, Henry Bossière, dont le frère René fut nommé « Résident de France aux îles Kerguelen ».

N'ayant ni les moyens financiers ni le personnel compétent, ils s'associèrent à des Norvégiens qui construisirent en 1909 une usine de fonte très performante et menèrent à outrance la chasse à la baleine et à l'éléphant de mer.

Les deux frères réclamèrent à plusieurs reprises des timbres spécifiques pour le courrier, ce que les autorités françaises leur refusèrent toujours. Souhaitant affirmer leurs droits sur cette île française, ils décidèrent d'utiliser - quand ils étaient sur place - des timbres français pour affranchir le courrier de tous les personnels présents (environ 200). Ils annulèrent ces timbres avec le cachet officiel de Résident de France de René Bossière (type 1 avec déesse assise), comme cela se pratiquait parfois sous certaines conditions dans des colonies et territoires français sans administration. Ainsi affranchis et oblitérés, les plis étaient déposés dans les bureaux de poste des grands ports sud-africains où les bateaux des Norvégiens allaient se ravitailler : Point Natal (Durban) ou Cape Town (fig. 3).

Pour une raison inconnue, à partir de 1912, le cachet Résidence type 1 disparaît et est remplacé par un cachet de type commercial, dit type 2, utilisé jusque-là par les deux frères dans leurs correspondances commerciale et administrative (fig. 4).



Fig. 3 - Cachet "Résidence" type 1



Fig. 4 - Cachet "Résidence" type 2

Quand le concessionnaire ou le Résident n'était pas présent, les Norvégiens postaient leur courrier dans les bureaux de poste sud-africains en l'affranchissant avec des timbres sud-africains.

Cette période dite « Norvégienne » prit fin en 1913 avec la guerre qui entraîna la cessation de toute activité dans l'archipel.

Après la guerre, les activités reprirent en 1920 avec la société anglo-norvégienne Irwin & Johnson du Cap en contrat avec les frères Bossière. Le courrier était toujours affranchi de timbres français annulés avec le cachet Résidence type 2. Mais à partir de 1922, l'administration postale sud-africaine qui supportait les coûts d'acheminement du courrier estimant - à juste titre - que la procédure était illégale, car il n'y avait pas de bureau de poste à Kerguelen, exigea le ré-affranchissement du courrier avec des timbres sud-africains (fig. 5).



Fig. 5 - 1922 : Cachet "Résidence" type 2, et ré-affranchissement avec un timbre sud-africain.

Deux ans plus tard, en 1924, le Gouvernement français rattachait les îles australes à la colonie de Madagascar et en conséquence, René Bossière perdit son titre de « Résident ». Dans le même temps, il obligea les frères Bossière à ne plus déléguer leur droit à des étrangers et d'exploiter eux-mêmes l'archipel. Ils créèrent alors leur propre société de chasse et de raffinage de l'huile d'éléphants de mer. Les navires des Bossière ne faisant pas escale à Madagascar, le courrier des phoquiers était donc déposé dans les bureaux de poste des ports sud-africains et affranchis avec des timbres sud-africains. Dans le sens France - Kerguelen, c'était le consul de France à Durban qui recevait le courrier adressé aux phoquiers.

À la même époque, les moyens radio se développant à bord des navires, les phoquiers utilisèrent parfois la procédure des « lettres-océan » avec les navires des lignes régulières reliant l'Europe à l'Australie.

En 1931, à la suite de naufrage d'un des navires et de l'effondrement des cours de l'huile animale, toute activité cessa dans l'archipel et les installations furent laissées à l'abandon.

En 1947, l'Organisation météorologique internationale (OMI) et l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) demandèrent à la France d'ouvrir des stations météorologiques dans ses îles australes pour faciliter le trafic aérien. En décembre 1949, une station fut créée à Kerguelen, qui se transforma assez rapidement en base scientifique dénommée Port-aux-Français. Une gérance postale fut ouverte pour traiter le courrier des personnels de la base dont l'effectif atteignait une cinquantaine de personnes en hiver et environ 150 durant l'été austral. De décembre 1949 à mars 1955, le courrier fut affranchi avec des timbres de Madagascar, annulés par un timbre à date mentionnant en couronne « Archipel de Kerguelen - Madagascar ». Le courrier était acheminé par le navire de relève, mais aussi occasionnellement par des navires militaires et de pêche (fig. 6).



Fig. 6 - Période malgache.

La loi du 6 août 1955 créait le Territoire des « Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) » qui regroupait l'archipel de Kerguelen, les îles Saint-Paul et Amsterdam, l'archipel Crozet et la Terre Adélie sur le continent Antarctique. Le nouveau territoire possédait l'autonomie financière et postale. Il put donc émettre ses propres timbres.

Pour la relève 1955-1956, les timbres spécifiques au nouveau territoire ne purent être réalisés dans les délais. Dans l'urgence, un timbre de Madagascar de 15 f fut surchargé en rouge « Terres australes et antarctiques françaises » et utilisé par les membres de la 7^e expédition. Néanmoins, l'annulation se fit avec un nouveau timbre à date libellé « Archipel Kerguelen - TAAF » (fig. 7).

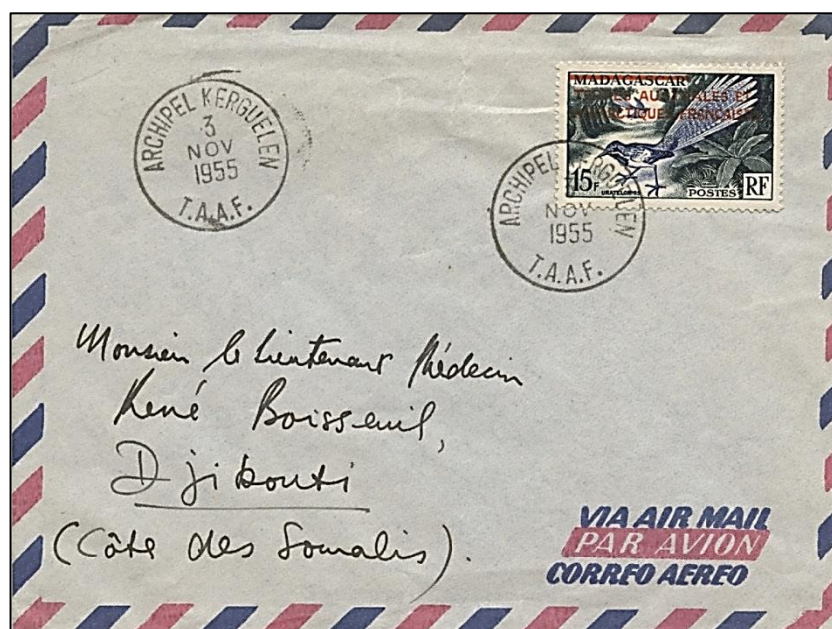


Fig. 7 - Timbre-poste de Madagascar surchargé et nouveau timbre à date "Archipel Kerguelen – T.A.A.F.".

Pour les campagnes suivantes et jusqu'à nos jours, des timbres spécifiques au territoire sont utilisés.

À noter que depuis la création des bases, il est de tradition d'attribuer un numéro dans l'ordre chronologique à chaque campagne ou mission annuelle se succédant dans chacun des quatre districts des TAAF.

Bien que fréquentées dès le début du 19^e siècle par des missions scientifiques et des pêcheurs venus de Madagascar et la Réunion, les îles Saint-Paul et Amsterdam n'ont pas d'expérience postale ancienne. C'est en 1949, comme à Kerguelen, que fut ouverte une base météorologique et scientifique après une reconnaissance effectuée l'année précédente par un navire de pêche de la Réunion et une frégate militaire venue de Madagascar. À bord de cette dernière se trouvait un administrateur des colonies habilité à traiter le courrier avec un timbre à date à double couronne (fig. 8). Différent de celui utilisé à Kerguelen, y figure le nom des deux îles avec la mention « Madagascar - Dépendances australes ».



Fig. 8 - Timbre à date St. Paul et Amsterdam / Madagascar – Dépend. australes

Comme à Kerguelen, les timbres malgaches furent utilisés jusqu'en 1955, y compris le timbre malgache surchargé en rouge pour la 8^e campagne 1955-1956. Depuis, et jusqu'à nos jours, les personnels de la base utilisent les timbres spécifiques TAAF vendus à la gérance postale de la base.